



Eloge funèbre de Francis Naboulet

Conseiller Général Honoraire de la Gironde

Maire Honoraire de Daubèze

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Commandeur dans l'Ordre National du Mérite Agricole

Daubèze – le 10 octobre 2012

Par Yves d'Amécourt, Conseiller Général du Canton de Sauveterre-de-Guyenne

Président de la Communauté des Communes du Sauveterrois

Chère Madame,

Chère Pierrette,

Chère Françoise,

Chers Amis,

Merci à toutes et à tous, d'être venus nombreux aujourd'hui, pour accompagner Francis Naboulet. Habitants de Daubèze, habitants du Canton de Sauveterre-de-Guyenne, Conseillers Municipaux, Maires, anciens Maires, Conseillers Généraux, ancien Conseillers Généraux, amis de Francis...

Francis Naboulet a quitté cette terre pour une autre demeure.

Après une vie de service, une vie de labeur, voilà qu'il accède au repos éternel. Il est parti rejoindre son fils Philippe.

Ses amis, ses compagnons de route, ceux qui l'ont côtoyé, m'ont demandé de vous parler de lui.

Alain Juppé, le Maire de Bordeaux, Martine Faure, notre députée, Philippe Madrelle, le Président du Conseil Général m'ont prié de les excuser, ils sont représentés ici.

En 1939, Francis Naboulet a 14 ans ; il met un terme à ses études pour travailler sur l'exploitation familiale, et y remplacer son Père Jean, mobilisé pour la guerre.

Fondateur du CDJA , le Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs en 1947, il préside aux destinées de la section

cantonale de Sauveterre-de-Guyenne, pendant de nombreuses années.

En 1955, il rejoint le Syndicat des Exploitants Agricoles, au sein duquel il assume les mêmes responsabilités de 1978 à 1985.

En 1951, il est l'un des fondateurs, avec André Lurton, du Syndicat Viticole de l'Entre-Deux-Mers dont il sera administrateur jusqu'en 1970.

En 1989, après de longues années comme administrateur, il devient Vice-Président de Groupama en Gironde.

Francis était un pilier de la Confrérie des Compagnons de Bordeaux.

Francis était aussi un pilier de la cave coopérative de Sauveterre-de-Guyenne où, avec Robert Bonneau, *« il a su avec sagesse et clairvoyance faire prendre le virage qualitatif nécessaire à cette entité, qui est aujourd'hui un des fleurons de la coopération Girondine »*, comme le précise Rémi Garuz.

A la Présidence de la Caisse Locale du Crédit Agricole, Francis succéda à son Père Jean. Puis il fut appelé par le Président Pierre Perromat pour devenir Administrateur de la Caisse de la Gironde. En 1996, il passa le relais à Rémi Garuz. *« Il le fit avec générosité, alors que rien ne l'y obligeait... »*

L'année dernière Rémi est devenu Président de la Caisse Régionale, pour la plus grande joie de Francis, et la grande fierté de voir notre territoire aussi bien représenté.

Les convictions personnelles et familiales de Francis, son souci de l'intérêt général le conduisent à s'engager au service des autres.

Je crois qu'il n'y a pas une famille de notre canton qui n'ait eu, à un moment ou à un autre à faire appel à Francis Naboulet : Francis était de bon conseil pour trouver un emploi, pour décrocher une subvention, pour dénouer un problème administratif, ...

Son réseau était vaste, et il le faisait partager au plus grand nombre, sans distinction. Il offrait son réseau et son carnet d'adresse, à ceux qui n'en ont pas.

Depuis quelques jours, tout le monde parle de Francis Naboulet. Les souvenirs resurgissent, les conversations, les sourires, les regards. Et dans chaque discussion, la première chose dont on parle, c'est de sa générosité. Ce sens du service, ce label « *Naboulet* », qu'il avait transmis aussi, à son fils Philippe.

En 2004, voilà ce que Francis écrivait : « *Il faut aujourd'hui beaucoup de courage pour affronter un monde où l'on ne parle plus que de solidarité, alors qu'elle n'a jamais été aussi absente. Or la solidarité requiert, au delà même des convictions, l'écoute de l'autre, écoute intelligente et discrète. Comment aider en effet, si l'on n'est pas pénétré du problème à résoudre et de la démarche à faire.* »

En 1965, Francis est élu Conseiller Municipal de Daubèze. En 1981, il devient Maire de la commune. Comme une évidence, il succède ainsi à son Père Jean, et à son grand-père Joseph.

Les Naboulet ont été Maire de Daubèze de 1912 à 2008, soit pendant près d'un siècle.

Dans l'exercice de son mandat, chacun reconnaît son sens de la pondération et l'art de l'équilibre. Patrick Maumy lui succède en 2008.

Francis sera aussi Président des Maires du Canton, à la suite d'Albert Bonvoisin, le Maire de Ruch, et avant Serge Duru, le Maire de St Brice. Il sera trésorier de l'association des Maires de la Gironde.

La famille politique de Francis, est le *Centre National des Indépendants Paysans*. Ces élus ruraux qui pendant près d'un demi siècle ont défendu le monde rural, les paysans attachés à la terre et au terroir. Tous ceux qui croient que l'agriculture est à la fois un métier, un lieu de vie, un environnement, une raison d'être et un héritage à recevoir et à transmettre. Ses premiers actes militants, il les a accomplis aux cotés de Jean Sourbet.

Ce sens de la terre, il le mettra au service de Philippe Dubourg, député de la 9^{ème} circonscription dont il sera le conseiller, le candidat suppléant, l'ami intime.

En 1985, Francis succède à Volny Favory, comme Conseiller Général du Canton de Sauveterre, dans la lignée de son Grand Père Joseph qui fut Conseiller d'Arrondissement. Il le restera jusqu'en 2004. Au Conseil Général, il présidera entre 1995 et 1996, la commission en charge de l'agriculture.

A l'issu de ses mandats Francis accède à l'honorariat : Maire Honoraire de Daubèze, Conseiller Général Honoraire de la Gironde.

Comme Conseiller Général, Francis n'avait qu'un dessein, le développement et le progrès de notre canton. Il n'avait qu'une méthode, le consensus et le travail ensemble au delà des

étiquettes, afin que toute l'énergie que l'on déploie, soit consacrée aux projets.

C'est ainsi qu'en 1997, avec Michel Martin, Pierre Modet, Serge Duru, Sylvain Cauhapé, André Gouache, Yves Poujon et Jules Jaumain, Francis Naboulet crée la Communauté des Communes du Pays de Sauveterre. 8 communes pour commencer, puis 16, ... le Sauveterrois s'affiche comme un bassin de vie à part entière, au coeur de l'Entre-Deux-Mers.

Pour que tout le monde soit intéressé dans les travaux de la Communauté, Francis propose un thème fédérateur : les routes. « *Un choix surprenant au départ qui a finalement très rapidement convaincu tout le monde* » comme le précise Didier Lamouroux. Le Sauveterrois se structure, s'équipe, investit, ...

Très rapidement, Francis propose d'engager la construction d'une salle de judo au sein de la plaine des sports de Bonnard, et le centre de loisir de Sauveterre. Ce sont les 2 premiers gros dossiers de la communauté, montés avec l'aide de Martine Cauhapé, en partenariat avec Michel Martin, puis Pierre Teulet.

Comme l'explique Didier Lamouroux : « *le ton était donné sur les objectifs et l'utilité d'être tous réunis en communauté.* ». En 2005, Francis passe le relais à la Présidence de la Communauté à Didier Lamouroux, Maire de Gornac.

Depuis lors nous travaillons ensemble avec la même méthode que celle instillée par Francis, les mêmes convictions, et un objectif commun pour notre territoire.

En 2003, lorsqu'Hervé Hervé Gaymard, Ministre de l'Agriculture, lui remit les insignes de Commandeur dans l'ordre du Mérite Agricole il prononça ces mots : *«Beaucoup de vos proches sont sensibles à la force de votre engagement, à la sincérité de vos sentiments et à la fidélité de votre amitié.»* Tout est dit.

En 1976, avec Sœur Marie-Vincent, Gérard César, Maître Bernard Laveix et quelques autres compagnons, Francis créa le CAT (Centre d'Aide par le Travail) « Saint-Jean », à Saint Brice.

Membre du Conseil d'Administration dès sa création, il en prend la présidence de 1987. Il la transmet à Serge Duru en 2003.

Pendant toutes ses années, il aide Sœur Marie-Vincent et la Congrégation des Sœurs de Sainte Marthe dans la création de différents établissements à caractère social, à St Brice : la Maison de Retraite du Bon Pasteur, le Club Ami des Anciens, l'association mandataire d'aide à domicile, le Foyer d'Hébergement pour personnes Handicapés. Le pôle social de Saint-Brice emploie aujourd'hui 200 personnes.

Francis était un personnage remarquable.

Dans chacun de ses mandats, il a su fédérer autour de lui. Il avait une vision et la faisait partager. Et le moment venu, il choisissait son successeur pour lui passer le relais. Pour Francis, il ne suffisait pas de réussir son mandat, quel qu'il soit, il convenait de savoir le transmettre ! La transmission faisait partie de sa mission.

En 2004, alors qu'il laissait son mandat de Conseiller Général, Francis écrivait aux habitants du canton :

« Vient un moment où il est sage de se retirer de la vie publique, pour que d'autres, plus jeunes, puissent se mettre au service de tous. Ce n'est pas aussi facile qu'on pourrait le penser, la gestion d'un canton demande bien du temps, sur place, mais aussi là où se prennent les décisions qui conditionnent et parfois pour longtemps, notre vie quotidienne. Les difficultés rencontrées exigent un travail continu, souvent ingrat et qui demande bien de l'abnégation »

Ce sens du devoir et de l'abnégation, Francis a pu l'exercer grâce à sa famille : grâce à Pierrette, bien sûr, son épouse, grâce à Françoise et à Philippe, ses enfants, grâce à ses petits-enfants.

Celui qui, à l'extérieur, était un guide pour nombre d'entre nous, était, en famille, un homme qui aimait la discrétion. Il était plus réservé, parfois timide. Il avait besoin de l'appui de tous, de leur conseil, il avait besoin de puiser en eux, la force d'assumer toutes ses missions.

Francis était fier de sa famille, fier de ses enfants, fier de ses petits enfants. Il avait besoin de chacun d'eux.

Il était fier de tous ses amis aussi, de ceux qui lui avaient succédés ici ou là, dans chacun de ses mandats.

Il aimait les revoir pour parler du Pays, du canton, du Terroir.

Francis était pour chacun de nous, un exemple à suivre.

Il avait à la fois l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie.

Il était tantôt un chêne, tantôt un roseau.

Il savait être un guide, et rester humble.

Il était généreux, courtois et sensible. Il était gentil et prévenant.

Il ne prenait pas la parole, on la lui donnait, car sa parole comptait, autant que son regard.

Francis nous manque.

Chère Pierrette, Chère Françoise, Chère Sylvie, Cher Jean, Chère Isabelle, Chère Estelle, Chère Lucie, nous tous ici réunis, nous vous présentons nos très sincères condoléances et nous prions pour le repos de l'âme de Francis.

Monsieur le Curé, il est de tradition dans nos églises, d'honorer les défunts avec de l'encens, de l'eau, de la lumière...

Puis-je vous demander aujourd'hui l'autorisation d'honorer Francis Naboulet, par des applaudissements ?

[Applaudissements]

Le Père Picault : « *On applaudit à St Pierre de Rome, on peut bien applaudir à Daubèze !* »